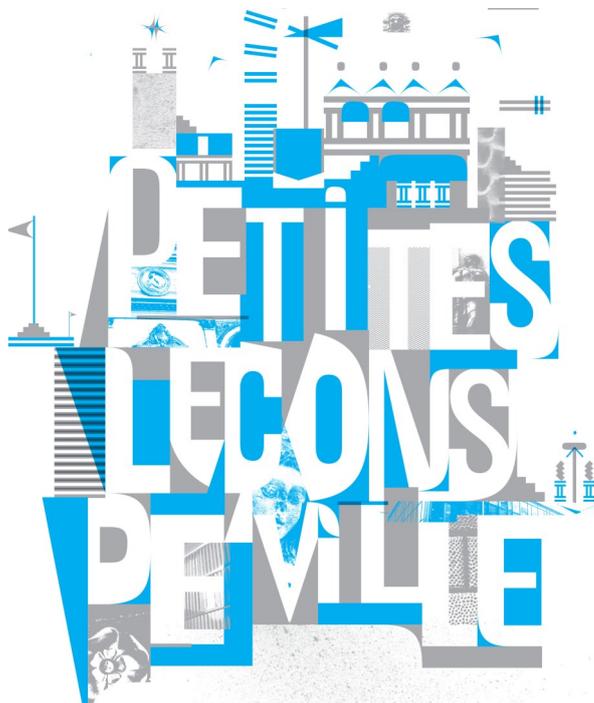


35 000 PLACES EN CRÈCHE À PARIS



Cet article met en perspective l'intervention de **Emmanuel Romand** à la première soirée du cycle de cours publics les **Petites Leçons de Ville**, **LA CRÈCHE**, proposée en 2019, par le CAUE de Paris.

Emmanuel Romand est ingénieur de formation, diplômé de l'École des Ingénieurs de la Ville de Paris et de l'École des Ponts et Chaussées. Il est aujourd'hui chef du service de la programmation, des travaux et de l'entretien à la Direction des familles et de la petite enfance.

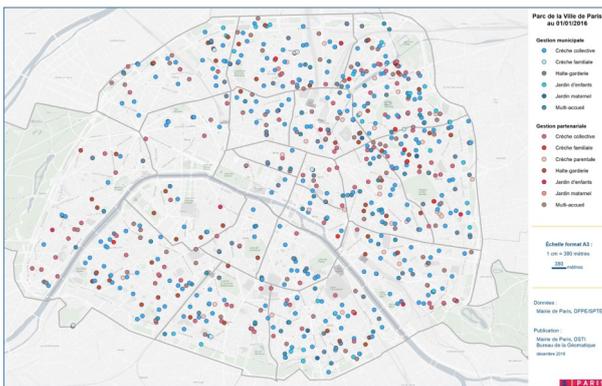
Au sein de la Direction des Familles et de la Petite Enfance, le SPTÉ (Service de la Programmation des Travaux et de l'Entretien) a une double mission : construire et entretenir les équipements. Il doit donc être capable de planifier tout en s'ajustant aux besoins et aux retours d'expérience. Depuis la construction de la crèche Jules Guesde, la plus ancienne de Paris, la gouvernance des crèches a changé plusieurs fois : de l'Assistance Publique, elle est passée sous la tutelle du département de la Seine, puis à la Ville de Paris. Au cours de ces changements de programmes, certaines pratiques sont restées ; le concept d'unités de vie*, par exemple, date des années 1960 et est encore d'usage dans certains établissements.

En 1992, une première version du guide « Nounours » (« Fiches-programme pour une crèche collective de 60 berceaux ») formalise et recense tout ce que doit être une crèche (ill. 1). L'ouvrage a été enrichi au fil des années, pour atteindre désormais 400 pages. Un tel document pouvant paraître trop contraignant pour les maîtres d'œuvre, le SPTÉ essaie de le rendre plus accessible et de promouvoir une optimisation des coûts. Cela a mené à une ré-interrogation de l'ensemble du programme, avec une problématique centrale : comment adapter la rigueur de la norme à la flexibilité de l'usage ?

À Paris, le parc est relativement récent (37% des places disponibles ont été ouvertes depuis 2001) et répond aux dernières normes et exigences environnementales. Sur les constructions neuves, l'enjeu est d'adapter les espaces d'accueil aux taux d'encadrement, d'optimiser les surfaces d'accueil à disposition des enfants et d'utiliser des matériaux plus durables et faciles à entretenir. Le cas des restructurations est plus complexe, puisque l'usage a longtemps été d'appliquer le programme « petite enfance » au bâtiment existant. Or, le bâtiment a une structure et des contraintes qui lui sont propres, et lui appliquer de surcroît un programme fortement réglementé conduisait à des aberrations architecturales. Le SPTÉ a donc changé sa vision : le programme doit s'adapter aux contraintes architecturales, et non l'inverse. Des dérogations sont alors faites au programme pour assurer une meilleure qualité d'usage.



[ill. 1] Couverture du guide Nounours



[ill. 2] Les établissements d'accueil de la petite enfance en 2016



[ill. 3] Projet de crèche démontable

Aujourd'hui, Paris compte 35 000 places en crèches municipales et associatives. Plus d'un petit parisien sur deux a accès à une place en accueil collectif, ce qui est largement supérieur à la moyenne des collectivités limitrophes. Lorsque l'on regarde la carte de répartition des crèches sur le territoire parisien (ill. 2), on constate qu'elle correspond aux densités de population. Les parisiens bénéficient d'une grande diversité dans les modes d'accueil, de la halte-garderie à la crèche collective. L'offre s'adapte à la demande et progresse vers le multi-accueil, le sur-mesure. Le mélange des âges au sein des mêmes unités de vie permet d'optimiser les taux d'occupation.

À Paris, la contrainte principale est le manque de foncier. Pour y remédier, la municipalité a développé un projet de construction d'équipements temporaires. En partenariat avec l'AP-HP, la Ville de Paris réalise des crèches démontables en structure bois sur quatre emprises hospitalières (Trousseau, Pitié-Salpêtrière, Bichat, Saint-Louis), pour des baux d'occupation des sites de 12 ans. Ces structures pourront être retirées dans plusieurs années et laisser le terrain complètement libre, pour être ensuite remontées ailleurs. Ce concept de crèches ponctuelles peut aussi servir à reloger des places pendant des restructurations. Ainsi, pendant les travaux de la crèche Garancière, une crèche complètement démontable et recomposable à structure manuable sera construite dans le jardin du Luxembourg (ill. 3). Elle restera sur place 18 mois avant d'être déplacée dans le 13^e arrondissement. À l'avenir, elle pourra être recomposée de manière différente, et éventuellement changer de programme.

De manière générale, le SPTE promeut l'innovation pour améliorer la qualité d'usage. En octobre dernier, il a lancé un atelier de projet en partenariat avec l'École Nationale Supérieure de Création Industrielle. 20 étudiants ont travaillé sur le renouvellement du mobilier, et leurs propositions seront testées pendant plusieurs mois.

* Composition d'une unité d'accueil :

1 salle d'éveil, 2 salles de sommeil, 1 poste de change intégré, locaux de service, espaces extérieurs.